



Estrées Actualités

Tél. : 03 44 91 60 90
www.estreessaintdenis.fr

Travaux et Dépenses

Subventions aux associations : 83.450 euros

Ateliers municipaux :

- Acquisition d'une tonne à eau, débroussailluse, souffleur, taille-haies et tondeuse : **9 180 € HT**
- Semoir, herse rotative, découpeuse, mono-brosse : **13 498 € HT**
- Meuleuse, perforateur, projecteur et accessoires : **1 063 € HT**
- Echafaudage : **2 689 € HT**
- Coffret électrique sur une pompe à essence : **934 € HT**

Sécurité :

- Plots anti-intrusion salle polyvalente : **7 500 € HT**
- Mise en conformité électrique de l'église : **1 300 € HT**
- Kit téléalarme ascenseur de la mairie : **2 225 € HT**
- Système alarme intrusion tennis couverts : **364 € HT**
- Création de marquages et signalisations sur différents secteurs de la commune : **7 713 € HT**
- Acquisitions panneaux signalisation : **997 € HT**
- Changement d'un luminaire au lotissement de l'Eguillon : **1 161 € HT**
- Trottoir de la gare : **11 805 € HT**



Environnement :

- Acquisitions des jardinières en chêne : **8 250 € HT**
- Aménagements et fleurissements des blocs de béton autour du stade Léon Girard : **4 935 € HT**
- Parcours santé salle polyvalente : **23 162 € HT**
- Panneau d'informations : **1 424 € HT**



Patrimoine :

- Réfection des gouttières de l'église : **686,42 € HT**
- Fourniture et pose de convecteurs salle du marché : **1 996 € HT**
- Réfection des locaux de la poste : **29 034 € HT**
- Réparation de la porte d'entrée de la poste : **890 € HT**
- Tranchée rue du Moulin et caniveaux allée des Chaumes : **8 910 € HT**



Edito du Maire



Le Conseil municipal vient d'approuver le budget pour 2021.

Grâce à des finances saines, notamment par l'absence d'endettement, **le maintien des taux de fiscalité** ainsi qu'une bonne capacité d'autofinancement, la commune est en mesure de mener à bien les projets déjà en cours et les nouveaux projets annoncés dans notre campagne électorale.

Notre commune s'embellit ; les services municipaux ont poursuivi leur travail sur de nombreux chantiers visant à l'embellissement d'espaces publics pour vous offrir **une meilleure qualité de vie**.

Cet Estrées Actualités fait un point sur les différents travaux réalisés ces derniers mois.

Un parking devant la mairie va améliorer la sécurité aux abords de l'école les Courtils, le Lycée Saint Joseph de Cluny et la Poste.

La parcelle derrière ce parking accueillera **un Centre de Loisirs**. Vous serez informés régulièrement de l'avancée des travaux. Nous venons de valider la première étape : le choix de l'architecte.

Un panneau d'informations va être installé prochainement place du marché pour les associations de la commune et les différents communiqués. Le service communication sera vigilant sur la notion de liberté d'opinions et se réservera le droit d'enlever les éventuels débordements.

Soutien au monde associatif : Les subventions 2021 ont été votées sur la base de l'année 2020. La commune est très attentive et s'investit dans les demandes de rénovation et d'entretien de leur site. Si les conditions sanitaires le permettent, nous nous rencontrerons prochainement dans les différentes manifestations sportives et culturelles.

L'école de musique maintient les cours en visioconférence.

Merci aux professeurs.

Nous ne devons pas oublier les aides que peuvent apporter **le Centre Communal d'Action Sociale** et le **Secours Catholique** très sollicités dans cette période perturbée. Les membres **sont très attentifs** pour accompagner les familles en difficultés matérielles et surtout morales.

Merci à tous les bénévoles.

Nous devons aborder **l'avenir avec confiance** et surtout essayer de laisser derrière nous la morosité et la tristesse de cette période, ce qui nous permettra de renouer avec le cours normal de nos vies.

Merci à tous les Dionysiennes et Dionysiens qui nous aident à garder notre commune propre et accueillante.

Très cordialement,

A bientôt,

Myriane ROUSSET et l'équipe municipale

20 ans de jumelage.... 20 ans d'amitié

Le 6 mai 2001, se jumelaient nos deux communes Estrées-Saint-Denis Teisnach, Markt de basse Bavière et nos maires M^r Charles Dottin et M^{me} Rita Röhl, initiateurs de ce grand projet d'amitié.

La force de nos échanges est née de ce besoin de partage bien au-delà de barrières linguistiques et culturelles.

L'anniversaire de ce jumelage qui devait être une fête est entaché par la pandémie du covid-19.

Nos prédécesseurs avaient formulé le vœu de sceller une amitié entre nos 2 communes, et, ce vœu a été exaucé.

Nos échanges ont permis aux familles de se connaître, de tisser des liens d'amitié, d'échanger, et de nous forger une amitié solide.

Je salue tous les acteurs de notre jumelage :

Nos Présidents

M^r Jacoby M^r Friedel M^r Dri M^r Dallongeville,
nos bénévoles, les Dionysiens, les Teisnacher
M^{mes} et M^{rs} les Maires M^{me} Röhl Mme Rousset
M^r Graßl M^r Dottin M^r Pouplin

qui ont de par leurs actions permis à notre jumelage de se pérenniser.

Maintenant, il faut continuer à nourrir cette amitié. Les échanges culturels, sportifs, éducatifs, associatifs seront les moteurs de cette amitié, le lien humain, la fraternité entre nos 2 villes.

Nous devons continuer ensemble à faire vivre ce jumelage, cette amitié, cette convivialité et le plaisir partagé de se retrouver.

Nous espérons pouvoir célébrer ce 20^{ème} anniversaire ensemble, avec la participation de **toutes les associations dionysiennes**, dès que la situation sanitaire le permettra, et ainsi d'organiser une grande fête. Les contacts restent maintenus avec nos amis.

Plusieurs projets dont l'accueil de la Spielmannszug, reporté 2 fois, est espéré.

Le Rendez-vous est donné, Merci à tous.



Respect

Nous constatons que des masques, mégots et autres sont encore jetés sur les trottoirs et caniveaux.



Merci à chacun de nettoyer son trottoir y compris les mauvaises herbes le long des propriétés.

Merci de respecter la nature.



Merci de respecter le marquage au sol lors du stationnement.

Ne pas se garer sur le trottoir.

Des travaux et aménagements ont eu lieu dans la commune :

Remplacement des parterres par des parterres en bois :

Aménagement par les agents communaux :

Avec la chaleur et le changement climatique, les plantations ne se développaient pas malgré les arrosages fréquents. Des parterres de fleurs ont été implantés dans de nombreuses rues, lieux pour colorer et égayer notre ville.



Fleurissement des blocs de béton autour du stade et du tennis



Parcours de Santé » :

Un parcours Santé a été réalisé devant la salle Polyvalente pour adolescents et adultes.

Ce parcours a été subventionné par les fonds LEADER Fonds Européens.

Venez nombreux !



Modification de signalisation

Changement de sens de circulation.

Une portion de la **rue de l'Ermitage** (entre la rue du stade et l'avenue Charles Dottin) devient un sens unique.



Avenue Flandre :

La fin de la rue Elisa Baré a été mise en double sens.



Baptême d'une nouvelle rue

Un ensemble de maisons est en cours de construction.

Nous avons souhaité rendre hommage aux femmes de la commune.

La ganterie Tissier-Moren a été créée en 1865 sur l'avenue de Flandre puis en 1920 a été transférée dans le bâtiment de la CCPE. Pour l'anecdote le 4 août 1891 les ouvrières gantrières d'Estrées-Saint-Denis ont décidé de se mettre en grève en raison d'une baisse de salaire imposée par les patrons. Evénement suffisamment rare à l'époque pour que nous l'évoquions.

Les femmes d'Estrées-Saint-Denis étaient déjà à l'honneur.

Le Conseil Municipal a baptisé la nouvelle rue desservant le lotissement en cours de construction :

Rue de la Ganterie

Travaux

Des travaux vont être réalisés par le Conseil Départemental de l'Oise avenue Charles Dottin et rue Théophile Havy du 25 mai au 4 juin 2021 par l'entreprise Eurovia.

Il s'agit d'une rénovation profonde des bandes de roulement avec changement des tampons d'assainissement et des bouches à clés d'eau pluviale.

Ces travaux seront réalisés en deux phases :

- De nuit les 2 et 3 juin entre 20h et 6h ;

- De jour les travaux auront lieu entre 6h et 19h

Toutes les phases du chantier seront réalisées sous route barrée avec mise en place d'une déviation.

La circulation sera coupée de jour comme de nuit sauf pour les riverains.



Merci de votre compréhension.

Associations

La mairie veut soutenir les associations dans cette période compliquée. Pour cela, elle a décidé d'octroyer les subventions pour les aider à maintenir leurs activités en espérant une année plus propice.



Pâques

La commune a offert un livre à tous les enfants scolarisés pour Pâques.

Colis des Aînés (aux + de 70 ans dans l'année)

A l'occasion de la fête communale et patronale, la commune est heureuse de vous offrir « Le colis de la fête ». Les personnes pouvant bénéficier du colis de la mairie sont invitées à venir : **Le mercredi 23 juin 2021 de 9h à 12h et de 14h à 16h sur le parvis près de la Mairie**



Attention Aucun courrier ne sera envoyé

Pensez à vous munir d'un stylo et de votre carte d'identité

Si vous ne pouvez pas vous rendre à la distribution, demandez à une de vos connaissances de le prendre pour vous.

Amicale Estrées Saint Denis

La situation sanitaire actuelle ne nous permet pas de nous réunir pour faire de la musique. Néanmoins, l'Amicale d'Estrées saint Denis reste active, dans l'ombre, pour préparer au mieux le moment tant attendu où nous pourrions vous proposer de nouveau nos concerts et autres manifestations. Nous sommes impatients de pouvoir partager avec vous ces moments musicaux. Vous pouvez suivre notre actualité sur notre site internet « amicaleaesd.free.fr » ou notre page Facebook. Nous sommes aussi toujours prêts à accueillir de nouveaux musiciens au sein de notre association et si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

**En espérant pouvoir très bientôt vous retrouver.
Musicalement.**



La bibliothèque est ouverte en DRIVE

L'accueil du public se fait :
le Mercredi de 9h00-11h30 de 15h00-17h30
et le samedi de 14h00-16h00.

Les demandes de livres se font par mail.

Les collectivités peuvent emprunter des documents en prenant rendez-vous.

Pour tous renseignements :

Tél. 03 44 41 51 35 où @ bibliotheque.estrees@wanadoo.fr



Lors du confinement

Pendant la fermeture des écoles, l'accueil des enfants des personnels prioritaires s'est effectué à l'école des Courtils.

Merci aux enseignants et au personnel communal.



Cimetière

**IMPORTANT
CHANGEMENT D'HORAIRES**

A partir du 1^{er} Juillet 2021

Ouverture en été
(AVRIL-SEPTEMBRE)

De 8h30-19h

Ouverture en Hiver
(OCTOBRE-MARS)

De 8h30-17h

**PAYSAGES
EN HAUTS-DE-FRANCE**
UNE CRÉATION PERMANENTE

CONCOURS PHOTO
DU 1^{er} AVRIL AU 31 AOÛT 2021

Participez au
concours photo

«Paysages en Hauts-de-France»

une création permanente» organisé par l'Union régionale
des CAUE des Hauts-de-France.

Familles Rurales



Comme chaque été, l'accueil de loisirs de la commune va ouvrir ses portes aux enfants inscrits aux écoles maternelles et aux écoles élémentaires. L'accueil se déroulera durant toutes les vacances d'été, du **mercredi 7 Juillet 2021 au mardi 31 Août 2021**. Les inscriptions se font à la semaine et les dossiers d'inscription peuvent être retirés en mairie ou sur simple demande à : famillesrurales.adm@gmail.com

Cet été, le mois de juillet sera consacré à un **grand voyage à travers le temps**, tandis que le mois d'août emmènera les enfants à relever les **défis d'Astérix**. Toute l'équipe est impatiente de mettre en place les projets en assurant le parfait respect des règles d'hygiène impliquées par la pandémie et décrites dans les protocoles sanitaires.

Attention, la rentrée scolaire est prévue le 2 septembre, et il n'y aura pas d'accueil le mercredi 1^{er} septembre.

Recensement militaire

Les Françaises et les Français nés en **AVRIL, MAI, JUIN 2005** et toutes les personnes ayant obtenu la nationalité française (âgées de moins de 25 ans) domiciliées à Estrées-Saint-Denis sont invitées à se présenter au secrétariat de mairie, **entre la date anniversaire de leur 16 ans et le 30 septembre 2021** en vue de leur inscription sur la liste de recensement de la deuxième période de l'année 2021.

Les intéressé(e)s devront se munir du **livret de famille** et de leur **carte nationale d'identité**.

Nous rappelons le caractère obligatoire de cette démarche : l'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique et servira à l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Élections Régionales et Départementales

Elles auront lieu le 20 et 27 juin 2021

Vu la complexité du contexte sanitaire, les lieux de vote vont changer sur la commune.

Bureau de vote numéro 1 : Salle polyvalente

Bureau de vote numéro 2 : Salle polyvalente

Dans chaque bureau vous pourrez voter pour les élections régionales et pour les élections départementales.

Merci de penser à prendre votre stylo, votre masque, votre carte d'identité et d'électeur.

Toutes les mesures sanitaires seront respectées.



Changement d'adresse sur la liste électorale



Les électeurs inscrits sur les listes électorales **sont tenus d'informer la mairie de tout changement d'adresse**, même s'ils restent sur la commune, car cela peut avoir une incidence sur le numéro du bureau de vote et les envois de plis électoraux.

Si vous ne le faites pas, vous risquez d'être radié d'office.

Le changement peut se faire en mairie à tout moment de l'année, se munir :

- d'une pièce d'identité
- d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois au nom et prénom du demandeur (facture EDF, GDF, Eaux du nord ou téléphone fixe).

Si le demandeur est hébergé chez ses parents : il faut une attestation signée par l'un des parents, avec un justificatif de domicile des parents. Si le demandeur est hébergé chez un tiers : il faut une attestation signée de l'hébergeant, une photocopie de la pièce d'identité et un justificatif de domicile de l'hébergeant.



Estrées Actualités

Tél. : 03 44 91 60 90
www.estreessaintdenis.fr

Travaux et Dépenses

**Subventions aux associations :
83.450 euros**

Ateliers municipaux :

- Acquisition d'une tonne à eau, débroussailluse, souffleur, taille-haies et tondeuse : **9 180 € HT**
- Semoir, herse rotative, découpeuse, mono-brosse : **13 498 € HT**
- Meuleuse, perforateur, projecteur et accessoires : **1 063 € HT**
- Echafaudage : **2 689 € HT**
- Coffret électrique sur une pompe à essence : **934 € HT**

Sécurité :

- Plots anti-intrusion salle polyvalente : **7 500 € HT**
- Mise en conformité électrique de l'église : **1 300 € HT**
- Kit téléalarme ascenseur de la mairie : **2 225 € HT**
- Système alarme intrusion tennis couverts : **364 € HT**
- Création de marquages et signalisations sur différents secteurs de la commune : **7 713 € HT**
- Acquisitions panneaux signalisation : **997 € HT**
- Changement d'un luminaire au lotissement de l'Eguillon : **1161 € HT**
- Trottoir de la gare : **11 805 € HT**



Environnement :

- Acquisitions des jardinières en chêne : **8 250 € HT**
- Aménagements et fleurissements des blocs de béton autour du stade Léon Girard : **4 935 € HT**
- Parcours santé salle polyvalente : **23 162 € HT**
- Panneau d'informations : **1 424 € HT**



Patrimoine :

- Réfection des gouttières de l'église : **686,42 € HT**
- Fourniture et pose de convecteurs salle du marché : **1 996 € HT**
- Réfection des locaux de la poste : **29 034 € HT**
- Réparation de la porte d'entrée de la poste : **890 € HT**
- Tranchée rue du Moulin et caniveaux allée des Chaumes : **8 910 € HT**



Édito du Maire



Le Conseil municipal vient d'approuver le budget pour 2021.

Grâce à des finances saines, notamment par l'absence d'endettement, **le maintien des taux de fiscalité** ainsi qu'une bonne capacité d'autofinancement, la commune est en mesure de mener à bien les projets déjà en cours et les nouveaux projets annoncés dans notre campagne électorale.

Notre commune s'embellit ; les services municipaux ont poursuivi leur travail sur de nombreux chantiers visant à l'embellissement d'espaces publics pour vous offrir **une meilleure qualité de vie**.

Cet Estrées Actualités fait un point sur les différents travaux réalisés ces derniers mois.

Un parking devant la mairie va améliorer la sécurité aux abords de l'école les Courtils, le Lycée Saint Joseph de Cluny et la Poste.

La parcelle derrière ce parking accueillera **un Centre de Loisirs**. Vous serez informés régulièrement de l'avancée des travaux. Nous venons de valider la première étape : le choix de l'architecte.

Un panneau d'informations va être installé prochainement place du marché pour les associations de la commune et les différents communiqués. Le service communication sera vigilant sur la notion de liberté d'opinions et se réservera le droit d'enlever les éventuels débordements.

Soutien au monde associatif : Les subventions 2021 ont été votées sur la base de l'année 2020. La commune est très attentive et s'investit dans les demandes de rénovation et d'entretien de leur site. Si les conditions sanitaires le permettent, nous nous rencontrerons prochainement dans les différentes manifestations sportives et culturelles.

L'école de musique maintient les cours en visioconférence.

Merci aux professeurs.

Nous ne devons pas oublier les aides que peuvent apporter **le Centre Communal d'Action Sociale** et le **Secours Catholique** très sollicités dans cette période perturbée. Les membres **sont très attentifs** pour accompagner les familles en difficultés matérielles et surtout morales.

Merci à tous les bénévoles.

Nous devons aborder **l'avenir avec confiance** et surtout essayer de laisser derrière nous la morosité et la tristesse de cette période, ce qui nous permettra de renouer avec le cours normal de nos vies.

Merci à tous les Dionysiennes et Dionysiens qui nous aident à garder notre commune propre et accueillante.

Très cordialement,

A bientôt,

Myriane ROUSSET et l'équipe municipale